

AU FIL DU SAINT OGER

NOVEMBRE 2025



Projet de réhabilitation du Centre Socio-Éducatif

En raison des travaux importants nécessaires à sa rénovation et du coût d'entretien particulièrement élevé, la municipalité a décidé de procéder à **la vente prochaine du Centre Socio-Éducatif**.

Lieu de rencontres et d'activités depuis plusieurs décennies, ce bâtiment a marqué la vie de nombreuses familles et nous mesurons l'attachement qui lui est porté.

La commune a souhaité donner à ce lieu **une nouvelle vocation**, le bâtiment sera ainsi réhabilité en une **résidence seniors autonomes**, comprenant 8 appartements répondant aux normes d'accessibilité PMR, ainsi que des espaces communs et un espace extérieur.

Ce projet permettra à **nos aînés de rester au village**, dans un cadre adapté et confortable, tout en libérant des habitations, afin de favoriser **l'accueil de nouvelles familles**.

Cette réorientation s'inscrit dans une réflexion globale sur l'évolution démographique de notre commune. En effet, **seulement cinq naissances** ont été enregistrées cette année et les effectifs scolaires sont en forte diminution. Il nous appartient donc d'adapter nos infrastructures aux besoins d'aujourd'hui, tout en préparant l'avenir et l'équilibre du territoire.

Consciente du **rôle essentiel des associations** dans la vie locale, la municipalité mettra à leur disposition des salles municipales ainsi que des espaces de rangement afin d'assurer la continuité de leurs activités dans de bonnes conditions.

À travers ce projet, nous souhaitons continuer à faire de notre village **un lieu où il fait bon vivre à tout âge !**

UN ESPACE PUBLIC PLUS ACCUEILLANT AVEC LA CAE

Dans le cadre **du plan de mobilité** élaboré par la **Communauté d'Agglomération d'Épinal**, la commune va bénéficier, pour une durée de six mois, d'un prêt de **mobilier tactique** destiné à repenser et dynamiser certains espaces publics.

Cette expérimentation vise à transformer des zones dédiées au stationnement ou à la circulation automobile en espaces plus conviviaux pour les piétons et les cyclistes, **Du mobilier permettant de s'asseoir, d'échanger et de faire une pause sera installé devant la médiathèque, la mairie et les commerces.**

Vos retours seront essentiels pour nous permettre d'ajuster et d'affiner ces aménagements afin qu'ils répondent au mieux à vos besoins et à vos usages.

RECENSEMENT MILITAIRE

Dès leur 16ième anniversaire, tous les jeunes sont invités à effectuer le recensement militaire : première démarche civique nécessaire pour toute inscription aux examens, concours et sur les listes électorales.

En mairie munis du livret de famille ou en ligne : **service-public.gouv.fr**

Le coin de la petite et de la grande histoire

Les épizooties à Deyvillers

Les maladies animales, qui étaient sorties des préoccupations, viennent se rappeler à nous depuis plusieurs années. Les impacts économiques de la fièvre catarrhale ovine et bovine qui se propage dans les élevages sont considérables. Ces maladies sont néanmoins connues depuis la nuit des temps.

Les archives nous permettent d'identifier dans le village de Deyvillers, qui fut totalement voué à la polyculture, quelques périodes où ces fléaux furent particulièrement présents. Au détour des années 1740, les laboureurs du village perdent bœufs et vaches. Nous connaissons précisément les étables touchées et le nombre de pertes(1). Il faut attendre les années 1810 -1816 -1817 pour apprendre par le biais de « l'artiste vétérinaire »(2) Remy d'Épinal et par le médecin vétérinaire départemental Mathieu, sous la direction du préfet, les causes des épizooties et les remèdes apportés. Dans ces années, la maladie épizootique, fièvre charbonneuse, se manifeste avec vigueur sur les bêtes à cornes de Deyvillers.

Quelles en furent les causes ? Les conditions sanitaires désastreuses de la tenue des étables ; la mauvaise qualité de l'alimentation et de la boisson des animaux ; l'absence de « pansement à la main » (étrier, brosser, bouillonner); enfin l'exploitation de l'animal de trait jusqu'à la limite de ses forces.

Quels furent les remèdes? Aération des écuries ; renouvellement de la litière en paille fraîche ; lavage des murs à l'eau de chlore. Les traitements pour assurer la guérison des bêtes malades des affections charbonneuses, aphteuses, cutanées comprennent des décoctions de plantes : de guimauve, d'orge miellée, de ronce, d'aigremoine... Pour les ulcères on applique de l'acide vitriolique avec un pinceau légèrement imbibé. Les baies de genièvre sont recommandées tant en décoction que pour purifier l'air des écuries. Remy et Mathieu préconisent de ne pas donner de l'eau pure, mais de la ferrer en plongeant dans le baquet du fer chauffé à blanc(3). En 1870, la fièvre charbonneuse fait à nouveau son apparition dans l'écurie de Joseph Jacquel qui perd une vache que l'on enfouit, sans être dépouillée, à une profondeur convenable (3m), loin des habitations. Le village connaîtra d'autres épizooties.

Philippe Picoche

(1) (2) (3) Nous renvoyons au site internet de l'association Deyvillers patrimoine pour des informations détaillées où nous évoquons également la question des boules d'acier vulnérables.

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. L'inscription peut être réalisée :

en ligne au plus tard **le mercredi 04 février 2025 sur service-public.gouv.fr**

en mairie pour y remplir une demande d'inscription, **muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, au plus tard le vendredi 06 février.**

RAPPEL: CONCESSIONS CIMETIERE

Les concessionnaires/héritiers/ayants droits doivent transmettre leur nouvelle adresse à la mairie lorsqu'ils déménagent.

Ils ont 2 ans à partir de la date d'échéance de la concession pour demander le renouvellement.

Passé ce délai, la mairie peut entamer une procédure de reprise pour concession échue, elle n'est pas censée contacter les concessionnaires/héritiers/ayants droits

AGENDA

Mercredi 26 novembre : jeux de société pour les seniors avec Laurie, **de 14h à 17h** ancien secrétariat de mairie.

Dimanche 30 novembre : **premier marché de Noël** à la Tuilerie avec l'ASCED **de 14h à 17h**

Vendredi 5 décembre : Cérémonie d'hommage aux combattants d'Afrique du Nord à **18h30** au Monument aux Morts

marche nocturne au profit du Téléthon, départ au centre socio-éducatif entre **18h et 20h30** avec les associations deyvilloises.

Jeudi 11 décembre : atelier numérique dans l'ancien secrétariat de mairie de **9h à 11h**



Samedi 6 décembre : jeux vidéo en géant à la médiathèque à **10h30**

Samedi 13 décembre : atelier créatif, décors de Noël en papier recyclé à la médiathèque à **10h30** à partir de 7 ans

Mercredi 31 décembre : repas dansant de Saint Sylvestre à la salle d'activités avec la société des fêtes.